



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2023-060

L'an **deux mille vingt-trois**, le **24 octobre**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **M. SICOT OLIVIER**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal : **18 octobre 2023**

Etaient présents : M. SICOT, M. LECHER, MME DESABRE, MME LALET, M. MARTIN, MME BIDAULT, M. DURET, MME BOISSON, MME IMBERT, M. GUILLON, M. DELHAYE, M. MOUREY, M. CHATENET, MME ROCHE, M. DE OLIVEIRA SANTOS, MME MOREAU, M. GODARD, MME NGUYEN, MME BONNICEL, MME DACHY, M. FRIAUD, M. GARNIER.

Avaient donné procuration : M. MAURIN à M. MOUREY jusqu'à son arrivée à 20h05, MME GRAILLOT à M. SICOT, MME DE ARAUJO DA COSTA à M. MARTIN, MME LEFORTIER à MME ROCHE jusqu'à son arrivée à 18h08, M. ALIZON à M. LECHER, MME DUCOURTIOUX à MME DACHY, MME CLAUDE à M. GARNIER.

Etaient absents :

MME DACHY a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-15 ;

Vu le code électoral et notamment son article L.270 ;

Considérant que l'article précité du code électoral énonce que : « *Le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette même liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit* » ;

Mairie

54 avenue Louis Fouchère
CS 90703
58643 Varennes-Vauzelles Cedex

tél : 03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

Considérant que Madame Catherine ROBIN a fait part par courrier du 10 juin 2023 de son souhait de démissionner de sa fonction de Conseillère Municipale ;

Considérant que la démission de Madame ROBIN a été adressée à Monsieur le Préfet le 20 juin dernier et que ce dernier l'a acceptée ;

Considérant qu'il convient désormais d'installer un nouveau conseiller municipal ;

Considérant que Madame Sophie CLAUDE, suivante de la liste du groupe "ActiVV" a fait connaître son accord pour intégrer le conseil municipal ;

DECIDE

Article 1 : D'installer Madame Sophie CLAUDE comme conseillère municipale en remplacement de Madame Catherine ROBIN.

Article 2 : D'intégrer Madame Sophie CLAUDE dans l'ensemble des commissions précédemment occupées par Madame ROBIN.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varenes-Vauzelles, le 25 octobre 2023.

Le Maire,

Olivier SICOT

